

Paris, le 5 juin 2021

**Communiqué de presse
du procureur de la République financier**

Au cours de la matinée du jeudi 3 juin 2021, 6 personnes dont un journaliste, ont été placées en garde à vue et ont fait l'objet de perquisitions. Les dispositions légales relatives au secret des sources ont été appliquées.

Une première garde à vue a été levée le 3 juin dans la soirée.

Les 5 autres ont été levées le vendredi 4 juin dans la soirée.

Aujourd'hui, 5 personnes ont été présentées devant un juge d'instruction et mises en examen des chefs de subornation de témoin et d'association de malfaiteurs en vue de réaliser une escroquerie en bande organisée.

Ces opérations ont été réalisées dans le cadre d'une information judiciaire ouverte le 7 mai 2021 des mêmes chefs.

Cette information judiciaire est consécutive à une enquête préliminaire ouverte par le PNF le 8 avril 2021, laquelle est en lien avec le dossier dit « du financement libyen ».

Le procureur de la République financier

Jean-François Bohnert